



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

PARIS, le 25 mars 2013
Original anglais

Point 35 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DÉVELOPPEMENT DE GAZA : APPLICATION DE LA DÉCISION 190 EX/39**

Résumé

Le présent document récapitule les progrès accomplis par l'UNESCO depuis la 190^e session du Conseil exécutif en ce qui concerne l'aide à la reconstruction et au développement de la bande de Gaza.

Il n'y a aucune incidence financière ou administrative.

Aucune décision n'est proposée dans le présent document.

1. Le présent document fait le point de la réponse apportée par l'UNESCO à la situation humanitaire dans la bande de Gaza depuis la 190^e session du Conseil exécutif. Il couvre la période allant d'août 2012 à janvier 2013.

ÉDUCATION

2. Dans le cadre du programme « Des systèmes de qualité pour des enseignants de qualité » financé par l'Union européenne, une assistance technique a été fournie pour l'élaboration des systèmes et cadres opérationnels nécessaires à l'application de la Stratégie de formation des enseignants, notamment sous la forme d'un soutien continu à la Commission du développement de la profession d'enseignant (CDTP). L'accent a davantage été mis sur son application à Gaza par le biais de programmes de renforcement des capacités en faveur des écoles et des universités. Ces activités avaient pour objectif de renforcer la capacité des différents personnels de l'éducation sur des thèmes et des compétences donnés afin de soutenir la Stratégie de formation des enseignants, en mettant l'accent notamment sur la planification et la mise en œuvre d'innovations en matière d'éducation, l'amélioration de la compréhension du concept de besoins spéciaux et d'éducation inclusive, la formation au leadership éducatif dans la mise en œuvre des améliorations et l'élaboration de projets, l'utilisation de matériels éducatifs fondés sur les TIC et la formation moderne des enseignants. Les activités ont été mises en œuvre dans le cadre du programme Nations Unies/Ministère de l'éducation sur l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants, qui vise à renforcer l'application de ces principes au sein du système éducatif, à la fois dans les établissements d'enseignement supérieur et les écoles primaires. Au cours de la période considérée, 171 enseignants et superviseurs ont bénéficié de ces programmes de renforcement des capacités.

3. L'UNESCO a également continué à coordonner efficacement le groupe des Nations Unies sur l'éducation, notamment la mise en œuvre du programme Nations Unies/Ministère de l'éducation sur l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants et le développement de la petite enfance à Gaza, dans le but de renforcer les capacités à promouvoir l'accès à une éducation de qualité pour tous les enfants palestiniens. Quatorze écoles pilotes ont été sélectionnées à Gaza, et leurs besoins évalués. Avec le soutien du PNUD, de l'UNRWA, du PAM et de l'UNICEF, l'UNESCO a coordonné l'installation de 14 salles de classe dans ces écoles pilotes afin d'y intégrer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage inclusives et de mettre en place une classe 0 (maternelle).

4. L'UNESCO a continué à collaborer étroitement et a conclu des accords avec quatre universités à Gaza afin d'améliorer les programmes de formation d'enseignants et de renforcer les liens entre les universités et les écoles ainsi que les communautés. L'accent sera mis sur le renforcement de la capacité des formateurs d'enseignants à concevoir et mettre en œuvre des programmes d'enseignement inclusifs et adaptés aux besoins des enfants, et sur l'amélioration de la pertinence des programmes de formation d'enseignants afin de préparer les futurs enseignants à mieux répondre aux différents besoins et aptitudes des enfants à Gaza.

5. Par ailleurs, l'UNESCO a été un partenaire actif dans la préparation de la réponse des Nations Unies suite à l'aggravation des hostilités à Gaza en novembre 2012, à travers son soutien au groupe sur l'éducation. Grâce à des visites sur le terrain en temps opportun, l'UNESCO a participé à l'évaluation initiale rapide effectuée par l'équipe de pays humanitaire. Elle a également coordonné et préparé une brève évaluation des dommages causés aux établissements d'enseignement supérieur dans la bande de Gaza. L'expérience de l'UNESCO dans la mise en œuvre de programmes éducatifs d'urgence à Gaza a été essentielle pour réactiver le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE, 19 formateurs d'enseignants). Le Bureau de l'UNESCO à Ramallah a en outre organisé des consultations avec des écoles situées dans les zones difficiles d'accès de Gaza pour la mise à jour des plans d'intervention qui avaient été préparés dans le cadre du programme d'éducation d'urgence financé par le Bureau de S. A. Cheikha Mozah Bint Nasser al Missned du Qatar. Un suivi de la réduction des risques de conflit et de catastrophe est prévu dans le cadre de la procédure d'appel global pour 2013.

6. Les besoins éducatifs sont immenses, et il est urgent de répondre à ceux des élèves. La base de données du groupe sur l'éducation recense 280 établissements éducatifs endommagés à Gaza, touchant environ 250 000 élèves. L'UNESCO a reçu des autorités israéliennes des données selon lesquelles les enfants israéliens vivant dans le sud d'Israël souffrent des effets néfastes d'une exposition constante à des attaques de missiles tirés depuis Gaza, qui causent des traumatismes à long terme et de graves troubles du développement.

CULTURE

7. L'UNESCO, l'École biblique et archéologique française de Jérusalem et l'Université islamique de Gaza poursuivent leur partenariat en faveur de la conservation du site archéologique de Tell Umm Amer (monastère de Saint-Hilarion) à Nusseirat, au sud de la ville de Gaza. Des activités critiques de conservation seront financées jusqu'en décembre 2013. Des financements supplémentaires seront toutefois nécessaires afin de mener à bien les interventions d'urgence et de garantir la sécurité du site. Des interventions sur le long terme sont également nécessaires afin de créer le premier parc archéologique dans la bande de Gaza, qui profitera à sa population et en particulier aux enfants et aux jeunes.

COMMUNICATION ET INFORMATION

8. La recherche sur les Indicateurs de développement des médias en Palestine, menée en collaboration avec l'équipe de recherche du Centre de développement des médias de l'Université de Bir Zeil, se poursuivra jusqu'en juin 2013.

9. Dans le cadre des efforts de l'UNESCO visant à renforcer les capacités des journalistes palestiniens, le Bureau de l'UNESCO à Ramallah, en collaboration avec le réseau de télévision Ma'an, a mis au point des formations à la couverture avisée des questions électorales et des conflits, basées sur les programmes de l'UNESCO pour l'enseignement du journalisme en situation de conflit. Un rapport comprenant des recommandations en vue de futures initiatives a été produit à l'issue des ateliers.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-onzième session

191 EX/35

Add.

PARIS, le 23 avril 2013
Original anglais

Point 35 de l'ordre du jour

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE GAZA/APPLICATION DE LA DÉCISION 190 EX/39

ADDENDUM

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 191 EX/35,
2. Prend acte de la mission de bons offices menée par la Directrice générale pour parvenir à une entente entre toutes les parties concernées ainsi qu'à la mise en œuvre de la résolution 34COM7A20 (résolution de consensus de Brasilia), comme en témoigne la lettre du représentant d'Israël du 23 avril 2013 à la Directrice générale, et la remercie pour ces efforts ;
3. Décide d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa 192^e session, et invite la Directrice générale à lui soumettre un rapport de suivi à ce sujet.